

**Communiqué de presse**

Le 5 juillet 2023

**La société Serex Assurances acquiert les portefeuilles de contrats d'assurances du Cabinet Dominique Lapierre (CDL) et de la Société Européenne de Prévoyance (SEP) pour soutenir son développement**

**SEREX**  
ASSURANCES**Cabinet Dominique Lapierre &  
Société Européenne de Prévoyance**

Créée en 1971, la société Serex Assurances a su asseoir sa réputation de spécialiste des Risques des entreprises industrielles et commerciales sur le territoire Français, notamment des entreprises dans le domaine du transport public de marchandises (TPM) et du transport public de voyageurs (TPV). La société Serex Assurances est caractérisée par son large panel de services qui mobilise l'ensemble de ses collaborateurs afin de servir près de 1 500 clients. Cette stratégie lui permet de renforcer son positionnement rapidement dans le domaine du courtage en assurance tout en proposant une offre riche et complète à sa clientèle.

Forte de ses 50 années d'existence et d'expertise, la société Serex Assurances a la capacité d'offrir des solutions sur mesure et spécifiques aux activités de ses clients, de rechercher des solutions innovantes, mais également de délivrer un service permanent et de qualité à chacun de ses assurés. La société Serex Assurances est guidée par cette volonté d'offrir un service d'excellence à l'ensemble de sa clientèle.

Le Cabinet Dominique Lapierre et la Société Européenne de Prévoyance sont des cabinets de courtage en assurance indépendants fondés en 1980 et 1989 par Dominique Lapierre. Ces cabinets sont spécialisés en assurance d'Entreprise auprès des industriels, PME-PMI, commerces, artisans et professions libérales. Ce cabinet a ainsi su s'implanter par son savoir-faire qui perdure depuis plus de 40 ans. Dominique Lapierre a chargé les équipes de Triactis Fusac de trouver un profil d'acheteur cohérent pour son entreprise.

Le vendeur désirait céder son activité à un acteur capable de répondre aux besoins particuliers de ses clients et d'assurer une complémentarité tant dans l'accompagnement que dans l'expertise offerte. Les équipes de Triactis Fusac lui ont présenté Romain Déchelette, dirigeant de la société Serex Assurances, un acquéreur apte à fournir cette complémentarité et à accompagner fidèlement les clients.

Les équipes de Triactis Fusac ont facilité le rapprochement et ont fourni un accompagnement, tant sur les aspects financiers qu'extra-financiers, pour faciliter la vente des deux cabinets. De son côté, la société Serex Assurances a saisi l'occasion de renforcer sa position sur le marché en complétant son offre à destination des clients et donc de créer des synergies entre les deux entités.

## **À Propos de Triactis Fusac**

Triactis Fusac est un cabinet de fusion et acquisition spécialisé dans les secteurs de l'assurance et du conseil en gestion de patrimoine. Avec plus de 25 opérations par an, Triactis est un intermédiaire reconnu par les différents acteurs de ces secteurs. Fortes de plus de 15 années d'expérience, ses équipes sont en mesure d'accompagner des structures de toutes tailles, sur tous les segments du marché et pour tout type d'opérations.

Contact Triactis Fusac : [fusac@triactis.com](mailto:fusac@triactis.com) – 01 82 28 94 80

## **Intervenants de l'opération**

Conseil Juridique cessionnaire : CJE Avocats – Maître Jean-Raphaël Altabef

Conseil Juridique cédant : Maître Dalenda Amara

Conseil M&A : Triactis Fusac – Monsieur Olivier Abecassis et Monsieur Clément Desbonnet